

Avant-propos

Au cours de la décennie écoulée, le Portugal a accompli de nets progrès en matière de protection de l'environnement et d'amélioration de la qualité de vie de sa population. Ces progrès ont été facilités par la transposition des directives de l'UE sur l'environnement, et par les financements obtenus au titre des fonds structurels et de cohésion de l'UE. De fait, l'exemple du Portugal, qui est parvenu à attirer et absorber ces financements, ainsi qu'à les utiliser efficacement pour mettre en place des infrastructures environnementales et renforcer ses capacités humaines et institutionnelles, est riche d'enseignements pour les autres pays, membres ou non de l'UE.

Le Portugal investit lourdement dans la promotion des énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique, dans le but de réduire sa dépendance à l'égard des sources d'énergie extérieures ainsi que ses émissions de gaz à effet de serre, et d'améliorer sa compétitivité à long terme. Cette expérience présente un grand intérêt pour la préparation de la Stratégie pour une croissance verte que l'OCDE présentera à la réunion annuelle des ministres de l'Économie et des Finances en mai 2011.

Le présent examen environnemental a pour objet d'appuyer les mesures prises par le Portugal dans le domaine de l'environnement. Il contient 28 recommandations adressées aux pouvoirs publics, qui portent plus particulièrement sur l'intégration des politiques énergétiques et environnementales et sur la gestion durable des zones côtières. Certaines des principales recommandations sont les suivantes :

- Harmoniser et simplifier les réglementations environnementales, tout en renforçant leur mise en application.
- Transférer progressivement de l'État au secteur privé la charge du financement des dépenses environnementales, et mobiliser les ONG dans un partenariat plus constructif.
- Élargir le recours aux taxes liées à l'environnement, et supprimer progressivement les exonérations et déductions fiscales applicables à la consommation d'électricité et de carburant.
- Mettre en place un cadre d'action global en faveur de l'éco-innovation et des éco-industries, et tirer parti des possibilités d'emploi associées.
- Évaluer l'ensemble des répercussions économiques et environnementales de la politique en matière d'énergies renouvelables, afin de s'assurer qu'elle est écologiquement efficace et économiquement efficiente.
- Recourir davantage aux instruments économiques pour gérer les zones côtières économiquement importantes mais écologiquement sensibles.

Cet examen est le résultat d'un dialogue nourri, mené dans un esprit de coopération, entre le Portugal, les autres membres du Groupe de travail sur les performances environnementales de

l'OCDE et les observateurs représentés dans cet organe. Nous ne doutons pas que cet effort concerté fera avancer le débat sur l'action à mener pour parer aux problèmes environnementaux communs auxquels sont confrontés les membres de l'OCDE et leurs partenaires.



Angel Gurría

Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :
**OECD Environmental Performance Reviews:
Portugal 2011**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264097896-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gurría, Angel (2011), « Avant-propos », dans OCDE, *OECD Environmental Performance Reviews: Portugal 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264097919-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.